



Invitation - lundi 10 mars 2025 | Domus Lab : Sobriété foncière, situations architecturales

**Pierre Boileau**  
Président de la Multipole  
Nancy Sud Lorraine

**Gaëlle Perraudin**  
Directrice de l'école nationale  
supérieure d'architecture de Nancy

ont le plaisir de vous convier  
à la **restitution de l'atelier de projet des étudiants de 2<sup>e</sup> année de cycle Master**  
de l'école nationale supérieure d'architecture de nancy

# Domus Lab

## Sobriété foncière, situations architecturales

**Lundi 10 mars 2025 - de 17h à 19h**  
**École nationale supérieure d'architecture de Nancy**  
2 rue Bastien-Lepage, 54000 Nancy

Restitution et débats à partir des travaux des étudiants de cycle Master :

- "Promenades ethnologiques en Lorraine", module d'anthropologie urbaine dirigé par l'enseignant Romain Rousseaux-Perin.
- Atelier de projet Domus Lab - enjeux contemporain du logement, dirigé par les enseignants Nadège Bagard et Xavier Le Clerre.

Avec la loi Climat et Résilience de 2021, la difficile mise au point législative et juridique cadrant la mise en œuvre de l'objectif ZAN a focalisé l'attention de tous les acteurs et décideurs sur la question du foncier, dans une logique de planification et de zonage. Maintenant que le foncier disponible (et indisponible) est défini, tout le monde se demande : comment faire ? Le partenariat entre la Multipole Sud Lorraine et l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy s'est saisi du cas de deux communes engagées dans la recherche-action habitat et sobriété foncière initiée par la Multipole : Bruley (CC Terres Toulouses) et Goviller (CC Pays du Saintois).

A partir de deux situations révélatrices des problématiques de ces communes (vacance de l'existant et homogénéité typologique), les enquêtes et travaux des étudiantes et étudiants cherchent à saisir ce qui se joue in situ, pour explorer le potentiel de diversification de l'offre de logements dans les communes rurales et travailler par le projet architectural à ouvrir le champ des possibles.

**RSVP** par mail à [flore.depardon@nancy.archi.fr](mailto:flore.depardon@nancy.archi.fr)

